Image not found or type unknown

Problème de date sur mon bail

Par **niniedu211**, le **12/07/2015** à **14:11**

Cela fait déjà environ 2 ans que j'ai signé mon bail et je viens de remarquer que dans l'entité "durée", aucune date de début de location était indiqué. Il est juste précisé que le contrat dure 3 ans.
Si le propriétaire veut vendre, peut-il jouer sur ce point pour que je parte avant la fin du contrat?.
Merci pour vos réponse.

Par **janus2fr**, le **12/07/2015** à **16:53**

Bonjour,
Il est assez facile de démontrer la date de début d'un bail, par exemple avec le premier versement de loyer, l'ouverture du contrat EDF au nom du locataire, etc.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés